



Paris, le 10/01/2019

LREL

Objet : PREAVIS DE GREVE 17, 21 ET 22 JANVIER 2019

**Fédération Nationale
des Syndicats du Spectacle,
du Cinéma, de
l'Audiovisuel
et de l'Action Culturelle
CGT**

14-16 rue des Lilas
75019 Paris
tél. 01 48 03 87 60
fax. 01 42 40 90 20

La Fédération CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciennes et techniciens, personnels administratifs et d'accueil à se mobiliser pour défendre les annexes 8 et 10, et plus généralement, afin de préserver un système d'assurance chômage reposant sur la solidarité interprofessionnelle.

Le gouvernement a imposé une lettre de cadrage pour la négociation de la convention générale d'assurance chômage, intimant aux partenaires sociaux interprofessionnels de réaliser 3,9 milliards € d'économies sur 3 ans. Le patronat -MEDEF, CPME et U2P – compte bien faire peser ces économies uniquement sur le dos des chômeurs. Si le MEDEF et ses alliés parviennent à leurs fins, c'est l'ensemble des privés d'emploi qui seront touchés de plein fouet. Et le Ministre de la culture a beau se vouloir rassurant dans les médias, les artistes et technicien.ne.s du spectacle ne seraient pas épargné.e.s par ces coupes drastiques. Une autre lettre de cadrage a, en effet, été adressée aux négociateurs des annexes par les « partenaires sociaux » interprofessionnels afin de dresser une trajectoire financière de la négociation. Elle a été signée par le Patronat et les confédérations CFDT CFTC, CFE-CGC.

A travers les lignes, ce sont des économies de l'ordre de 200 millions € d'ici 2020 - soit 4 fois plus que celles consenties en 2016 qu'ils demandent à nos secteurs d'activité.

Seul un rapport de force nous permettra de faire reculer le Patronat et le gouvernement. La CGT Spectacle et ses syndicats appellent donc les salarié.e.s à organiser des AG et des tractages sur les lieux de travail, à travailler à des adresses au public et à participer aux différentes actions menées pour refuser cette marche forcée vers une précarité encore plus grande, afin d'obtenir le retrait des deux lettres de cadrage et l'arrêt de la marche forcée vers la précarité d'une grande partie des salarié.e.s de nos secteurs.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent également à la grève pour obtenir l'augmentation du Smic et l'augmentation générale des salaires.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à participer aux journées d'action d'ores et déjà prévues, suivant le calendrier de négociation des annexes 8 et 10 (17 et 21 janvier) et celui de la remise de l'accord aux négociateurs interprofessionnels (22 janvier).

A cette fin, nous déposons donc des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés :

- Jeudi 17 janvier de 0h00 à 24h00
- Lundi 21 janvier de 0h00 à 24h00
- Mardi 22 janvier de 0h00 à 24h00

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.